

Point Stat



l'Assurance Maladie
des salariés - sécurité sociale
caisse nationale

N° 14

Florence GARRY

LES ACCIDENTS DE SPORT CHEZ LES JEUNES DE 10 A 24 ANS

L'enquête " Accidents de la Vie Courante " (AVC), permet d'estimer à environ 382 000 le nombre annuel d'accidents de sport chez les jeunes de 10 à 24 ans. 343 000 d'entre eux ont nécessité des soins, dont 50 000 une hospitalisation d'une durée moyenne de sept jours.

A titre de comparaison, l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité et de la Circulation Routières a recensé 62 300 victimes d'accidents de la circulation, âgées de 10 à 24 ans, dont 2 200 décès, en 1997.

Vu l'ampleur de ces chiffres et l'extrême gravité de certains accidents de sport, il est indéniable que leurs conséquences à long terme (gènes, difficultés motrices) ne peuvent être anodines.

• Le sport : première cause accidentelle chez les jeunes

Les accidents de sport des jeunes figurent parmi les thèmes choisis en 1999 par la Cellule nationale d'Observation des Accidents de la Vie Courante (COAC) et le Comité Français d'Education pour la Santé (CFES) pour orienter leurs campagnes d'information et de prévention des accidents.

En effet, sur les 8 661 accidents de sport recensés chez les 10-59 ans, grâce à l'enquête " Accidents de la Vie Courante " réalisée entre 1987 et 1995, 63 % touchent les 10-24 ans. Les accidents de sport représentent 44 % des accidents de la vie courante de cette tranche d'âge, et occupent le premier rang en fréquence, place traditionnellement réservée aux accidents domestiques, dans les autres tranches d'âge. Chaque année, quatre jeunes sur cent sont victimes d'accidents de sport.

D'après l'enquête Sport et Santé réalisée en 1994 par la société EVAL* à l'initiative de la clinique du sport et en partenariat avec quatre ministères, un français sur deux fait du sport.

Les accidents de sport étudiés ici regroupent tous les accidents survenus lors d'une activité sportive pratiquée au sein d'un club, au cours d'activités de loisirs, ou encore en milieu scolaire pendant les cours d'Education Physique et Sportive.

* EVAL : Evaluation médicale, médico-sociale en santé publique

FRÉQUENCES DES ACCIDENTS DE SPORT SELON L'ÂGE ET LE SEXE



LES ACCIDENTS DE SPORT CHEZ LES JEUNES DE 10 A 24 ANS

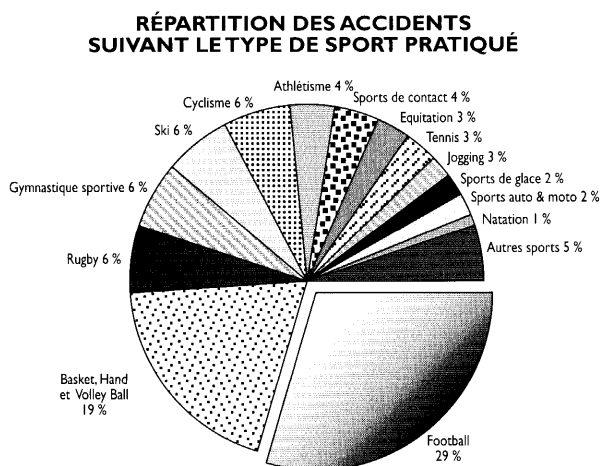
• Le football en première ligne

Les sports d'équipe et de ballon (football, rugby, volley-ball, handball et basket-ball) occasionnent la majeure partie des accidents de sport (54 %). Viennent ensuite les accidents de ski, de cyclisme et de gymnastique sportive (6 % d'accidents chacun), puis l'athlétisme, les sports de contact, l'équitation, le tennis et le jogging et plus rarement les sports de glace, les sports auto-moto et la natation qui oscillent autour de 1,5 %.

Les autres activités sportives correspondent à des sports aussi divers que l'alpinisme, les sports nautiques, l'escrime, le culturisme, etc., pour lesquels le nombre d'accidents recensés dans l'enquête est trop faible pour permettre une analyse détaillée.

Les accidents de sport à l'école représentent plus du quart des accidents de sport chez les jeunes âgés de 10 à 24 ans.

Ces résultats reflètent avant tout l'étendue de la pratique de chacun de ces sports. Pour juger de la dangerosité relative des différents sports, en l'absence d'une connaissance précise de la population sportive, nous retiendrons les critères de gravité des lésions, de recours aux soins et d'hospitalisation.



• L'âge et le sexe : facteurs de risques

La surmorbidity masculine est très marquée : les garçons sont globalement deux à trois fois plus touchés que les filles. Cela tient a priori, à une plus grande exposition au risque ainsi qu'à la nature du sport pratiqué : en effet, les sports de ballon et plus

FRÉQUENCES ACCIDENTELLES

Taux pour 1000 jeunes

Tranche d'âge Type de sport	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	Ensemble 10-24 ans
Sports de ballon	18,1	25,6	17,2	20,3
Gymnastique	4,4	2,6	0,4	2,3
Ski	2,3	2,2	2,2	2,2
Cyclisme	3,9	2,1	0,8	2,1
Athlétisme	2,5	2,0	0,4	1,5
Sports de contact	2,2	1,5	1,0	1,5
Equitation	1,8	0,8	0,6	1,0
Tennis	0,8	1,0	1,0	1,0
Jogging	1,2	0,9	0,8	0,9
Sports de glace	1,0	0,8	0,3	0,7
Sports auto-moto	0,2	0,6	0,8	0,6
Natation	1,0	0,4	0,4	0,5
Autres sports	4,1	2,9	1,8	2,8
Ensemble des sports	46,0	45,9	28,8	39,4

spécifiquement le football et le rugby sont des sports typiquement masculins, 95 % des accidentés étant des hommes.

Le cyclisme, les sports de contact, le tennis et les sports auto et moto semblent eux aussi rencontrer la préférence du sexe masculin, étant donné la surmorbidity masculine observée.

Pour les accidents de natation, sports de glace et jogging les fréquences sont identiques pour les deux sexes. Pour l'équitation et la gymnastique sportive, les femmes sont respectivement deux et quatre fois plus exposées que les hommes. Dans une moindre mesure, les accidents de ski et d'athlétisme touchent eux aussi davantage les jeunes filles.

Globalement, le risque accidentel concernant les accidents de sport est le plus élevé entre 10 et 19 ans pour les garçons (plus de cinq accidents pour cent garçons) et entre 10 et 14 ans pour les filles (quatre accidents pour cent filles).

De grandes différences d'exposition au risque sont observées suivant le sport pratiqué : on relève peu d'influence de l'âge pour le risque d'accident de ski, de tennis et de jogging/course à pied. En revanche, les accidents liés au cyclisme, aux sports de contact, à l'équitation et à la gymnastique sportive concernent essentiellement la tranche d'âge 10 à 14 ans.

Les sports de ballon causent quant à eux davantage d'accidents entre 15 et 19 ans : 26 accidents pour 1000 personnes.

LES ACCIDENTS DE SPORT CHEZ LES JEUNES DE 10 A 24 ANS

• Mécanisme accidentel mis en cause

Sur dix accidents de sport, six sont liés à une chute, quatre à un choc, le plus souvent contre une personne. Cependant, à chaque type de sport correspond un mécanisme bien précis.

Les accidents de ski et de cyclisme sont essentiellement des chutes (94 % et 90 % respectivement) alors que celles-ci n'interviennent que dans 45 % des cas d'accidents de ballon et dans 54 % des cas pour les sports de contact.

Par contre, lors d'accidents liés à la pratique de sports de ballon, de la natation ou de sports de contact, les chocs sont les plus fréquents (60 %, 54 % et 47 % respectivement), le rugby étant le plus violent avec 74 % de chocs.

Les autres mécanismes sont essentiellement des faux mouvements liés à des efforts musculaires intenses. Sont concernés : les accidents d'athlétisme, de tennis, de course à pied et de natation. Les accidents d'équitation se résument à la fois par des chutes (80 %) et/ou des coups de sabot (54 %).

La part des chutes dans les accidents de sport décroît avec l'âge, surtout dans le domaine du cyclisme, de l'équitation et du ski, correspondant à la période d'initiation, chez les plus jeunes.

• Des lésions souvent graves

En moyenne, huit accidents sur dix occasionnent des lésions nécessitant des soins de médecin. Cette proportion atteint 85 %, lors d'accidents de sports de ballon et de ski.

Les lésions caractéristiques de ce point de vue sont les entorses, particulièrement fréquentes pour le tennis (55 %), le jogging (57 %), les sports de ballon (52 %) et le ski (47 %). Les fractures (19 % des accidents) sont relativement plus nombreuses en équitation et ski (24 %) et sports de contact et auto-moto (29 %).

On notera que la fréquence des lésions graves culmine entre 15 et 19 ans.

Les lésions bénignes sont plus courantes lors des accidents de cyclisme (85 %) et d'équitation (65 %). Il s'agit principalement d'hématomes et de plaies superficielles.

Les parties du corps les plus souvent touchées sont les membres inférieurs, plus particulièrement la cheville et le genou. Cela concerne surtout les accidents de tennis (75 %) et de course à pied (79 %). Les accidents de cyclisme, d'équitation, de sports de glace et de natation présentent deux à trois fois plus fréquemment des lésions à la tête et au cou. Ce qui ne peut que contribuer à promouvoir le port du casque lors de la pratique de ces sports.

• Un recours aux soins plus fréquent

La fréquence des lésions sévères explique le fort recours aux soins. Ces soins sont donnés essentiellement par le médecin (96 % des recours aux soins).

Le recours aux soins est maximum, soit plus de 90 %, pour les accidents survenant lors de sports de ballon, de ski, de gymnastique sportive et d'athlétisme.

En revanche, le cyclisme, dont le taux de lésion bénigne est le plus élevé, présente quant à lui le taux de recours aux soins le plus faible (78 %) et l'un des taux d'hospitalisation les plus élevés. Ce type de sport a pour particularité de provoquer à la fois de multiples lésions bénignes et des lésions beaucoup plus graves, à l'instar des accidents d'équitation et de sport auto-moto qui entraînent une hospitalisation pour quatre accidents, soit près du double du taux moyen observé.

RECOURS AUX SOINS, HOSPITALISATION ET RÉÉDUCATION SELON LE SPORT PRATIQUÉ

Taux pour 100 accidents de sport

Soins Type de sport	Taux de recours aux soins	HOSPITALISATION		RÉÉDUCATION	
		Taux	Durée (en jours)	Taux	Nb. séances
Sports de ballon	90,5	12,9	7,1	22,3	22,6
Gymnastique sportive	92,7	12,1	6,1	18,8	16,8
Ski	92,9	15,5	11,9	31,1	25,0
Cyclisme	78,2	21,2	5,8	5,8	22,1
Athlétisme	96,2	10,4	4,4	19,9	40,6
Sports de contact	87,9	15,5	5,0	16,4	24,2
Equitation	84,7	24,8	5,1	10,9	12,8
Tennis	81,3	4,5	13,2	17,2	13,9
Jogging	84,0	4,6	8,8	18,3	11,6
Sports de glace	92,3	11,0	2,8	12,1	15,3
Sports auto-moto	86,1	25,3	15,0	17,7	105,4
Natation	84,2	7,9	4,5	6,6	21,3
Autres sports	90,6	10,7	4,7	16,0	11,0
Ensemble des sports	89,8	13,1	7,0	20,2	22,5

LES ACCIDENTS DE SPORT CHEZ LES JEUNES DE 10 A 24 ANS

Les taux et les durées d'hospitalisation augmentent avec l'âge, passant de 10 hospitalisations pour 100 accidents et 4 jours d'hospitalisation en moyenne entre 10 et 14 ans à 17 % et 10 jours entre 20 et 24 ans.

• Rééducation

Etant donné la nature des lésions provoquées par les accidents de sport (entorses, fractures ou luxations), on relève un fort recours aux soins de masseurs-kinésithérapeutes. La proportion correspondante est de 20 % avec un nombre moyen de 23 séances.

Particulièrement élevé pour les accidents de ski (31 %, notamment en raison des fractures) et de sports de ballon (22 %), le recours à la rééducation chute à 6 % lors d'accidents dus au cyclisme ou à la natation.

• Arrêts scolaires

Le taux d'arrêt scolaire des jeunes de 10 à 24 ans est de l'ordre d'un accident sur sept, tandis que les dispenses d'Education Physique concernent près de six accidents sur dix.

POUR MIEUX INTERPRETER CES RESULTATS

Le système d'observation des accidents de la vie courante de la CNAMTS mis en place en 1987 a eu pour objectif d'estimer le risque constitué par les accidents de la vie courante, mais aussi de décrire les circonstances et les conséquences de ces accidents afin de constituer une base de données indispensable pour la mise en oeuvre d'actions d'information et de prévention efficaces.

Ce système repose sur une enquête postale effectuée auprès d'un échantillon représentatif de ménages d'assurés sociaux du Régime Général. Deux types de questionnaires sont envoyés aux ménages sélectionnés : le premier porte sur les caractéristiques socio-démographiques du ménage interrogé ; le second porte sur tous les accidents survenus durant les douze derniers mois au sein du ménage.

Les accidents de la vie courante sont regroupés en cinq catégories : les accidents domestiques (au domicile et dans ses abords immédiats), de sport, de loisirs, scolaires et les autres accidents de la vie privée se produisant dans un magasin, sur un trottoir, etc., à l'exception des accidents de la circulation et du travail.

De 1987 à 1995, le système permanent de recueil des accidents de la vie courante a permis de collecter dans 28 départements, des informations auprès de 222 300 ménages, équivalent à une population de 614 000 personnes. Le taux de réponse est de 74 % en moyenne. Ainsi, 47 200 accidents de la vie courante ont été recensés durant cette période, dont 60 % sont d'origine domestique. Il survient chaque année environ 8 accidents pour 100 personnes.

Ces enquêtes ont permis de constituer une base de données importante et riche d'informations jusqu'en 1995. Nous envisageons aujourd'hui de compléter cette base par des informations plus précises sur la fréquence et le coût des accidents de la vie courante.